

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

20 JUN 2024

ID : 033-213304470-20240612-028_2024-DE

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



Réf. : 028-2024

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux :

- en exercice : 18
- présents : 12
- votants : 17

OBJET : **FONDS D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES 2024 (FDAEC)**

Le douze juin deux-mille vingt-quatre, à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 04 juin 2024 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Christian JAUBERT, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Mme Véronique GERARD, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

ABSENTS : M. Gilles MAGARDEAU (*procurator donnée à M. Didier LANDRY*), Mme Marie-José TERRIEN (*procurator donnée à Mme Véronique GERARD*), M. Serge FIMBAULT (*procurator donnée à M. Jean-Louis CHABROLLES*), Mme Patricia VIAUD (*procurator donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT*), M. Robert DELERIS, M. Pierre-Yves LE MERDY (*procurator donnée à Mme Stéphanie LE MERDY*).

Madame Stéphanie LE MERDY est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés : 17 Votes – 17 Pour :

- ⇒ Accepte l'acquisition d'un tracteur pour un montant de 83 330€ ht.
- ⇒ Sollicite une aide financière au titre du FDAEC 2024 de 9 962€ au titre de cette acquisition.
- ⇒ Dit que le solde de la dépense sera pris en charge par autofinancement.
- ⇒ Demande à Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches afférentes à cette question.

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 17 juin 2024

Le Maire,

Mireille Conte Jaubert

Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert